

MOTHERN

Infos

le bulletin d'information de votre commune

www.commune-mothern.eu

1er semestre - Juin 2021



Bonnes vacances et bel été !

PHARMACIES DE GARDE

04 juillet SEEBACH
11 juillet WISSEMBOURG
14 juillet SELTZ
18 juillet BEINHEIM
25 juillet BETSCHDORF

01 août BISCHWILLER
08 août WISSEMBOURG
15 août ROESCHWOOG
22 août WISSEMBOURG
29 août SOULTZ SOUS FORETS

05 septembre WISSEMBOURG
12 septembre SELTZ
19 septembre HATTEN
26 septembre MOTHERN

03 octobre HERRLISHEIM
10 octobre LAUTERBOURG
17 octobre SEEBACH
24 octobre WISSEMBOURG
31 octobre BEINHEIM

01 novembre SEEBACH
07 novembre BETSCHDORF
11 novembre SELTZ
14 novembre BISCHWILLER
21 novembre WISSEMBOURG
28 novembre ROESCHWOOG

05 décembre WISSEMBOURG
12 décembre SOULTZ SOUS FORETS
19 décembre WISSEMBOURG
24 décembre LAUTERBOURG
25 décembre MOTHERN
26 décembre SELTZ

Autres jours : Pour connaître la pharmacie
de garde, composez le **3237**

NUMÉROS D'URGENCE

Numéro d'urgence
européen : 112
S.A.M.U. : 15
Police Secours : 17

Santé

Cabinet médical

Docteur Elisabeth HEINRICH
12 rue de la Mairie – MOTHERN
Tél. : 03 88 94 86 65

Médecins de garde

En l'absence des médecins traitants, tous les soirs de minuit à
8h du matin : **COMPOSER LE 15**
en cas d'urgence vitale ou le **03 69 55 33 33** pour le médecin de garde.

Cabinets d'infirmières

**Mmes Aline STOLTZ/
Estelle DIETRICH**
22 rue Fond - MOTHERN
Tél. : 03 88 07 12 89
Soins à domicile et consultations
au cabinet sur rendez-vous

Mme Audrey ENGLENDER
1 rue des Vendanges – MOTHERN
Cabinet : 06 30 01 66 45
Port. : 06 83 90 51 11
Mme Geneviève SCHILLING
Tél. : 06 88 92 68 61
Mme Laura WAHL
Tél. : 07 85 87 63 48

Cabinets de kinésithérapeutes

Elodie STOETZEL-SCHMALTZ
Mélanie MOOG-SCHMALTZ
Vanessa KAISER
Laetitia GRIESEMER
Mathilde KOCHER
22 rue du Fond
67470 MOTHERN
Tél. : 03 88 54 56 22

Sophie SCHMITT
1A route de Lauterbourg
67470 MOTHERN
Tél. : 06 82 14 31 19
Tél. : 03 88 54 29 44
Aurélien HEINTZ
Tél. : 06 63 86 98 63

Ambulances / Taxis

GREINER Niederroedern :
03 88 86 51 43
JACOB / JUSSIEU Hatten :
03 88 80 01 56
ROLAND Beinheim :
03 88 86 31 43

Défibrillateurs

Trois appareils sont à votre
disposition.
Haut-village : à l'école maternelle
Bas-village : à la maison de la Wacht
et à la salle polyvalente

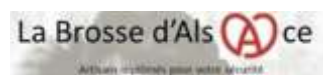
Divers

Taxis

PONS - 06 18 88 32 94
C KAM - 06 18 43 36 58

Ramonage

La Brosse d'Alsace, Alexandre BITZ
31 rue des Tilleuls, 67470 MOTHERN
Tél. : 03 88 49 84 35



ESpace d'Accueil Seniors (ESPAS)

Cour de la Commanderie
2A rue de l'Ordre Teutonique
67160 WISSEMBOURG
Accueil du public
SUR RDV au : 03 69 06 73 99

SNCF

TER Grand Est



GrDF (Gaz réseau - Distribution France)

Urgence Sécurité Gaz :

Appelez GrDF au 0800 47 33 33
(appel gratuit depuis un poste fixe)

Raccordement au gaz naturel :

Appeler GrDF au 09 69 36 35 34
(prix d'un appel local)

Le Mot du Maire



Cette fin d'année scolaire coïncide avec l'allègement progressif des mesures de sécurité contre la Covid 19.

Une certaine liberté revient et avec celle-ci la possibilité de soutenir nos restaurateurs, nos associations, qui peuvent enfin « revivre » et nous faire passer de bons moments.

Merci à tous pour votre soutien !

Ce début d'année a aussi été marqué par plusieurs actions citoyennes : nettoyage de printemps, plantation de fleurs dans les jardinières, bacs et massifs, désherbage de l'aire de jeux Neuwies, mise en place de décorations aux quatre coins de la commune, repeinte des tunnels de la SNCF ... et toujours avec des personnes motivées et dans la bonne humeur.

Je souhaite ici lancer un appel aux bénévoles pour participer à la journée mondiale de la citoyenneté le samedi 18 septembre 2021.

Le chantier de la mairie commencera pendant les vacances scolaires. L'absence des élèves permettra de démarrer les travaux de désamiantage et de démolition de cette dernière, ils se dérouleront sur environ 5 semaines. Les travaux de reconstruction sont prévus début 2022.

Le déménagement de la mairie vers l'ancienne école maternelle a eu lieu le 1er weekend du mois de juillet.

Merci à tout le personnel communal, aux conseillers municipaux et aux bénévoles pour leur aide. Au plaisir de vous recevoir dans ces locaux pendant la période transitoire.

**Que ces vacances d'été vous apportent JOIE, BONHEUR, GAJETÉ et un beau SOLEIL !
Scheene Ferle an Alle !**

Isabelle SCHMALTZ

Sommaire

EDITO - MOT DU MAIRE	p. 3	VIE COMMUNALE	p. 18-19
INFOS PRATIQUES	p. 4-5	ETAT-CIVIL	p. 20-21
VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE	p. 6-9	ENVIRONNEMENT	p. 22-24
DÉLIBÉRATIONS	p. 10-13	VIE ASSOCIATIVE	p. 25-27
TRAVAUX - PROJET	p. 14-16	S'ËLSÄSSISCHE ECK	p.28
URBANISME	p. 17		

Informations pratiques



Mairie de Mothern :

Lundi au vendredi
11h00 à 12h00
14h00 à 18h00
Tél. : 03 88 54 60 22

www.commune-mothern.eu
mairie@mothern.fr

Bibliothèque :

Lundi de 16h00 à 17h30
Mercredi de 16h00 à 17h30
Samedi de 10h30 à 12h00
(horaires susceptibles d'évoluer)
Tél. : 03 88 94 64 77

bibliotheque@mothern.fr

Fermeture de la mairie au public

Durant la Kaawe : lundi 23 et mardi 24 août

Noël : vendredi 24 décembre, fermé l'après-midi

Nouvel An : vendredi 31 décembre, fermé l'après-midi

En cas d'urgence, prière de s'adresser au Maire ou aux Adjoints.

Sous-Préfecture de Haguenau

Adresse :

2, rue des Soeurs
67500 HAGUENAU
Tél. 03 88 63 87 00

@ : sous-prefecture-de-haguenau@bas-rhin.pref.gouv.fr

Accueil général :

Du lundi au vendredi de 8h00 à 11h30

Etrangers (carte de séjour, naturalisation) :

Du lundi au vendredi de 8h00 à 11h30 (sur rendez-vous)

Autres services :

Du lundi au vendredi de 9h15 à 11h30

Fermeture : tous les après-midis

Trésorerie de Seltz / Lauterbourg

Adresse :

4, rue Principale
67470 SELTZ
Tél. 03 88 86 50 68

**A compter du 1er septembre 2021,
la trésorerie de Seltz sera définitivement fermée**

.

Service des Impôts des Particuliers

Adresse :

3, rue de l'Industrie
67160 Wissembourg
Tél. 03 88 54 18 91

Permanences du Service des Impôts des Particuliers de Wissembourg :

- en mairie de Seltz (semaine paire)

- en mairie de Lauterbourg (semaine impaire)

Un accueil fiscal, exclusivement sur rendez-vous, les mercredis matins.

Possibilités de s'inscrire soit en ligne, soit en contactant l'accueil des mairies de Seltz ou de Lauterbourg.

Pour les paiements (espèces jusqu'à 300 € et CB), les factures munies d'un datamatrix (QR code) peuvent être payées au :

Dépôt de pain Schneider
8, route de Strasbourg
67470 SELTZ

Horaires :

Mardi : 5h30-12h30 14h00-18h00

Mercredi : 5h30-12h30 14h00-18h00

Jeudi : 5h30-12h30

Vendredi : 5h30-12h30 14h00-18h00

Samedi : 6h00-13h00

Dimanche : 7h00-12h00



Nouveaux arrivants

Si vous venez d'emménager dans la commune, merci de vous faire connaître en vous inscrivant à la mairie.

Vous pouvez également signaler votre changement d'adresse sur le site www.service-public.fr ou sur www.webadministristes.net/67/Mothern.

Objets trouvés

Trousseaux de clés, lunettes, doudous, parapluies, téléphones... sont en attente d'être récupérés à la mairie.

Si vous trouvez ou perdez un objet sur la voie publique, ayez le réflexe de le ramener ou de le signaler en mairie.



Relais poste chez PROXI

Retrouvez les services essentiels de La Poste chez

PROXI, 10 rue de la Mairie à Mothern, aux horaires suivants :

Lundi : de 7h30 à 12h15 et de 15h00 à 18h00
Mardi : de 7h30 à 12h15 et de 15h00 à 18h00
Mercredi : de 7h30 à 12h15
Jedi : de 7h30 à 12h15 et de 15h00 à 18h00
Vendredi : de 7h30 à 12h15 et de 15h00 à 18h00
Samedi : de 7h30 à 13h00



Consultation de nourrissons

Les consultations de nourrissons ont lieu sur rendez-vous dans les communes suivantes :



SELTZ :

Le premier jeudi du mois, de 14h à 17h
et le 2ème lundi du mois, de 14h à 17h
au Centre médico-social
1b, Avenue du Général Schneider
Rdv au 03 69 06 73 79

LAUTERBOURG :

Le quatrième lundi du mois, de 14h à 17h
au Centre médico-social
26, rue du Général Mittelhauser
Rdv au 03 69 06 73 77

Consultations gratuites d'avocats

Le Conseil Départemental de l'Accès au Droit du Bas-Rhin (CDAD 67) a mis en place des permanences juridiques dans différentes communes. Le point d'accès au droit de Lauterbourg est un lieu d'accueil accessible à tous, où vous pourrez bénéficier de conseils par un avocat pour toute question et problème de droit.

Permanence juridique à la Mairie de LAUTERBOURG :

1er samedi du mois de 9h30 à 11h30.

Prendre impérativement rendez-vous au 03 88 94 80 18



Conciliateur de Justice

Permanences :

- Le 4ème vendredi du mois (matin) à la mairie de Lauterbourg sur rendez-vous.
- Le 4ème vendredi du mois (après-midi) à la mairie de Seltz sur rendez-vous.

Service Animation de la Plaine du Rhin

Retrouvez le programme d'animation pour les enfants et adolescents sur :

<https://www.animation-fdmjalsace-ccpr.com/>

Des animations, sorties, centres aérés sont proposés par l'Animation Jeunesse pour faire passer de bons moments aux enfants, ponctués de nombreuses découvertes.



Carte Nationale d'identité - Passeport

Vos demandes de pièces d'identité peuvent être déposées, sur rendez-vous, dans les mairies des communes suivantes :

LAUTERBOURG

19 A, rue de la 1ère Armée
67630 LAUTERBOURG
RDV au 03 88 94 80 18

SELTZ

10, place de la Mairie
67470 SELTZ
RDV au 03 88 05 59 05

Réalisez votre pré-demande en ligne sur <https://passeport.ants.gouv.fr/>

Depuis le 15 mars 2021, une nouvelle carte d'identité format « carte bancaire » entre progressivement en circulation en France. Dans le Grand Est, la bascule s'est effectuée le 31 mai 2021.

La nouvelle carte d'identité comporte une puce électronique hautement sécurisée, contenant une photo du visage du titulaire et ses empreintes digitales. Elle est aussi équipée d'un cachet électronique visuel permettant une lecture automatique.



Ecole maternelle



Carnaval 2021

Les élèves de l'école maternelle n'ont pas eu la chance de profiter d'activités extrascolaires cette année.

Malgré tout, à Mothern, tradition oblige, les élèves n'ont pu déroger à la règle du CARNAVAL.

Travaillant sur les continents depuis la rentrée, ils ont fabriqué des têtes d'animaux pour les arborer le moment venu. Les petits ont réalisé des lions, les moyens des éléphants puis les grands des zèbres.

Les maîtresses avec l'aide des ATSEM ont sorti le maquillage pour l'occasion. La coopérative a offert un beignet à chacun en guise de goûter.

Tout le monde s'est retrouvé dans la salle de jeux le temps d'une photo.

Ecole élémentaire

6

Les CP au potager

La classe de CP s'est occupée du potager de l'école cette année. Nous y avons semé des radis et des haricots. Nous y avons planté des tubercules de pommes de terre. Nous avons aussi rajouté un plant de tomates rapporté par une élève.

Nous avons dû enlever des mauvaises herbes. Et enfin nous avons été récompensés : avec ce beau soleil, tout a bien poussé et nous avons pu récolter des radis et des fraises !



Initiative citoyenne !

Deux élèves de la classe de CM2, Zara et Sara, nous ont fait une bonne intervention contre la cigarette jeudi 3 juin dans l'après-midi devant l'école.

Zara a d'abord expliqué ce qui l'a poussé dans cette démarche : « Je suis sortie dans la rue et j'ai vu des mégots par terre et des gens qui fumaient et c'est là que j'ai eu l'idée d'aller à la mairie pour qu'elle fasse quelque chose pour que les adultes arrêtent de fumer devant les établissements scolaires. Comme je ne voulais pas y aller seule, j'ai demandé à Sara de m'accompagner ».

Elles nous ont rappelé que la cigarette est dangereuse pour notre santé car nous pouvions avoir le cancer, nous fatiguer plus vite ou mourir plus tôt que prévu. Puis madame le Maire nous a encouragés contre la cigarette et dit qu'on ferait de grandes économies si on ne fumait pas.

Enfin M. Becker a félicité les filles pour cette belle initiative.

Pour finir plusieurs élèves ont fièrement vissé sur le mur de l'entrée les deux plaques préparées par la commune demandant à tout le monde d'arrêter de fumer devant les écoles.

Les élèves de la classe du CM2



Au poney-club

La classe de CP a démarré un cycle de 4 séances d'équitation, le 31 mai. Nous sommes très heureux de découvrir le monde du cheval. Nous ne faisons pas que monter le poney ! Nous nous occupons de lui : nous le brossons, le câlinons, mais nous nettoyons aussi ses crottins. On est très content d'aller au poney club des écureuils à Niederroedern et nous remercions la commune de Mothern, la coopérative scolaire ainsi que l'AOS (Association des œuvres scolaires) de Wissembourg de nous aider à financer ce projet.



L'année scolaire s'est achevée avec l'habituelle distribution de knacks et de weck le vendredi 2 juillet.

Périscolaire



Le temps au Périscolaire



Activité cuisine : réalisation d'un biscuit à la fraise

Carnaval 2021



Décoration devant le périscolaire

Bibliothèque

Une nouvelle équipe à la bibliothèque

Installée au premier étage de l'école maternelle de Mothern, la bibliothèque municipale compte plus de 6 300 livres et accueille chaque semaine petits et grands lecteurs venus se ravitailler en documentaires, romans, BD, ou autres. Depuis janvier dernier, de nouvelles recrues sont venues renflouer l'équipe de bénévoles de la bibliothèque municipale, permettant ainsi d'assurer les missions quotidiennes et de proposer quelques nouveautés.

En fin d'année dernière, les bénévoles de la bibliothèque de Mothern ne se comptaient plus que sur les doigts d'une main et l'équipe a vu partir son responsable Didier Claeys. Ce dernier s'était investi au sein de la bibliothèque depuis sa création il y a près de 20 ans. Pour pouvoir continuer à faire vivre la structure, il s'avérait nécessaire de trouver des renforts. Grâce au soutien et aux recherches des élus municipaux, la recherche de bénévoles s'est révélée fructueuse ! Ainsi, la bibliothèque peut aujourd'hui se targuer d'une équipe forte de 13 bénévoles, comptant une majorité d'actifs et même deux jeunes collégiennes. Grâce à ces renforts, les missions d'accueil du public, d'acquisition et d'échanges de livres, de catalogage, de conseil et de partage avec les lecteurs, etc. sont assurées, tandis que d'autres initiatives en partenariat avec les élus municipaux se font jour.

Depuis quelques temps, le portage de livres à domicile est un service assuré par les bénévoles pour les personnes dans l'incapacité de se déplacer à la bibliothèque. Des manifestations ponctuelles ont également été mises en place comme à Noël et à Pâques, où sont proposées des lectures à destination des enfants. Une distribution de pères Noël en chocolat ou une chasse aux œufs est ensuite organisée pour prolonger ces moments de convivialité. Avec les nouvelles recrues, d'autres manifestations viendront enrichir le programme d'animations dès le mois de juillet.

Le 2 juillet au soir, une lecture-doudou a été organisée pour les enfants. « Ils viennent en pyjama, avec leur doudou, leur coussin, leur couverture pour profiter d'un moment de lecture. C'est notre manière à nous de leur souhaiter de bonnes vacances d'été », explique Nathalie, bénévole de la première heure. Depuis le 3 juillet, Mallorie et Lucie, deux collégiennes ayant fraîchement rejoint l'équipe, vont proposer des lectures à destination du jeune public les samedis matin durant les grandes vacances.

Avec plus de 6 300 ouvrages dont des bandes dessinées, des polars, des documentaires, des mangas, des alsatiques, etc., les romans tiennent une place de choix et parmi eux, des romans en langue allemande. Une offre qui est amenée à se développer, tout comme il est prévu d'installer un coin lecture pour les 7-11 ans, les plus petits disposant déjà d'un coin aménagé pour eux. « Depuis peu, nous avons également mis en place le « livre mystère ». Il s'agit de choisir un livre, un coup de cœur littéraire que nous avons envie de partager, raconte Nathalie, de le recouvrir d'une couverture opaque avec un bref mot de présentation pour laisser planer le mystère. Certains lecteurs se prêtent au jeu et découvrent parfois d'autres horizons littéraires ».

Bénévoles et élus ont encore bien d'autres idées pour diversifier l'offre de lecture et dynamiser la bibliothèque, alors avis aux bibliophiles et autres petits et grands curieux pour venir flâner dans les rayonnages, découvrir les nouveautés qui arrivent régulièrement et profiter des manifestations proposées.

Horaires d'ouverture actuels de la bibliothèque :

Lundi de 16h00 à 17h30
Mercredi de 16h00 à 17h30
Samedi de 10h30 à 12h00

Dès 2022, l'adhésion à la bibliothèque sera gratuite pour tous. Elle permet également d'avoir accès à la Médiathèque Numérique du Bas-Rhin.

Nelly KOEBEL, correspondante aux DNA



L'équipe de bénévoles.

En haut de g.à dr.: Irène, Marie-Jeanne, Francine, Nathalie, Annette, Corinne, Lucie.

En bas de g.à dr.: Catherine, Isabelle, Caroline, Astrid. Manquent sur la photo, Sandra et Mallorie.



Délibérations du Conseil Municipal

Toutes les délibérations dans leur intégralité sont affichées
à l'extérieur de la Mairie et à la « Wacht ».

Séance du 15 décembre 2020

Finances : Décision modificative n° 3 – Budget principal

Le Conseil Municipal :

- **approuve** la modification
budgétaire comme suit :
Section d'investissement :
Dépenses : + 29 103 €
Recettes : + 29 103 €

Modification des tarifs de droits de place à compter du 1^{er} janvier 2021

Le Conseil Municipal :

- **décide** de modifier à compter du 1^{er}
janvier 2021 les tarifs de droits de
place comme suit :

Droits de place forains - Plein tarif

Autoskooter : 450 €
Miniskooter : 200 €
Manège pour enfants : 160 €
Stand (confiserie, tirs, autres...) : 9 €
le ml

Droits de place forains – Tarifs préférentiels pour les forains pratiquant une journée à demi-tarif

Autoskooter : 315 €
Miniskooter : 160 €
Manège pour enfants : 125 €

Autres droits de place

Stand ambulant : 12 € la demi-
journée, 20 € la journée
Cirque : 50 €
Stand pendant le marché annuel de
la kermesse : 10 € la journée

Non remboursement de retenue de garantie à la société KOLB dans le cadre des travaux de construction de l'école élémentaire

Le Conseil Municipal :

- **décide** de ne pas rembourser la
retenue de garantie et de ne pas
établir de mainlevée pour
l'entreprise KOLB et Fils dans le
cadre de la construction de la
nouvelle école élémentaire - lot
n° 16 « Assainissement sanitaires »
pour un montant de 5 079,06 €

Chasse communale : agrément d'un nouvel associé pour le lot de chasse n° 1

Le Conseil Municipal :

- **décide** l'agrément du nouvel
associé suivant au sein de
l'Association de chasse du
Mittelberg, locataire du lot de
chasse communale n° 1 : Monsieur
GRÖTZINGER Gerald, 1 Rue des
Raisins 67470 Mothern

Urbanisme : approbation du procès-verbal d'arpentage suite à la demande d'acquisition d'une parcelle au Chemin Bildberg par la SCI AVENIR

Le Conseil Municipal :

- **décide** de vendre en l'état, et après
déclassement dans le domaine
privé de la Commune à la SCI
AVENIR la parcelle cadastrée
provisoirement Section 2

n° (1)/0.105 d'une superficie de
0,42 are à raison de 300 € l'are.

SMICTOM : Rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

Le Conseil Municipal :

- **n'émet pas** d'observations
particulières quant au rapport
annuel 2019 sur le prix et la qualité
du service public d'élimination des
déchets

Séance du 04 février 2021

Office National des Forêts (ONF) : Programme des travaux d'exploitation et état de prévision des coupes 2021

Le Conseil Municipal :

- **approuve** le programme des
travaux d'exploitation avec l'état de
prévision des coupes ainsi que le
programme des travaux
patrimoniaux, relatif à l'accueil du
public pour l'exercice 2021

Office National des Forêts (ONF) : Etat d'assiette des coupes 2022

Le Conseil Municipal :

- **approuve** l'état d'assiette des
coupes à réaliser en 2022 proposé
par l'Office National des Forêts.

Communauté de Communes de la Plaine du Rhin : Demande de fonds de concours pour les travaux d'éclairage public de la rue des Fleurs et pour la création d'un corridor végétal

Le Conseil Municipal,

- **accepte** le fonds de concours instauré par la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin pour l'installation et le renouvellement de l'éclairage public de la Rue des Fleurs à hauteur de 30 % du montant restant à la charge de la Commune, soit un montant de 3 447,77 €.

- **accepte** le fonds de concours instauré par la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin pour la création d'un corridor végétal à hauteur de 50 % du montant restant à la charge de la Commune, soit un montant de 315,70 €.

Approbation des comptes administratifs 2020

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Alain JOERGER, 3ème adjoint au Maire, et après s'être fait présenter le budget de l'exercice considéré, vote les dits comptes à savoir :

Commune :
Fonctionnement
Recettes : 1 292 004,88 €
Dépenses : 841 759,54 €

Investissement
Recettes : 315 468,46 €
Dépenses : 220 254,11 €

Illingen/Allemagne :
Fonctionnement
Recettes : 158 855,84 €
Dépenses : 162 588,42 €

Séance du 18 février 2021

Création d'une commission marchés à procédure adaptée (MAPA)

Le Conseil Municipal :

- **décide** la création d'une « commission MAPA » pour tous les

marchés d'un montant supérieur à 90 000 € HT,

- **décide** que la « commission MAPA » sera chargée de donner un avis pendant l'analyse des candidatures puis l'examen des offres,

- **précise** que la « commission MAPA » sera présidée par Mme le Maire, Présidente de la CAO ou son représentant, et sera composée de 3 titulaires (et de 3 suppléants) qui sont ceux de la CAO soit :

- membres titulaires : M. Frank LEHMANN, M. Alain JOERGER, M. Emmanuel NUSSBAUM

- membres suppléants : Mme Martine BALL, Mme Agnès MEYER, Mme Marie-Jeanne ZIMMERMANN,

Séance du 11 mars 2021

Vote des taux de la fiscalité directe locale 2021

Mme le Maire informe le conseil municipal qu'à compter de l'année 2021, la taxe d'habitation sur les résidences principales ne sera plus perçue par les communes, mais par l'État. En contrepartie, le taux TFPB 2020 du département (13,17%) est transféré aux communes.

Par conséquent, le nouveau taux de référence 2021 de TFPB de la commune est de 21,86 % (soit le taux communal de 2020 : 8,69% + le taux départemental de 2020 : 13,17%).

Le Conseil Municipal :

- **décide** de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2021 et donc de les porter à :

· 21,86 % pour la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties
· 43,02% pour la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties
· 14,16% pour la Cotisation Foncière des Entreprises.

Redevance d'occupation du domaine public due par les opérateurs de télécommunications

Le conseil municipal :

- **décide** d'instaurer le principe de la redevance d'occupation du domaine public routier due par des opérateurs

de télécommunications et demande et demande une rétroactivité sur 5 ans pour le paiement de cette redevance, soit pour l'année en cours et les années 2020, 2019, 2018 et 2017.

- **décide** d'appliquer les tarifs maxima prévus par le décret précité pour la redevance d'occupation du domaine public routier due par des opérateurs de télécommunications, à savoir :

- 30 € par kilomètre et par artère en souterrain (soit 41,66 € pour l'année 2020)

- 40 € par kilomètre et par artère en aérien (soit 55,54 € pour l'année 2020)

- 20 € par m² au sol pour les installations autres que les stations radioélectriques (cabines notamment) (soit 27,77 € pour l'année 2020).

Fixation des crédits affectés à la formation des élus municipaux

Le conseil municipal :

- **décide** d'allouer dans le cadre de la préparation du budget une enveloppe budgétaire annuelle à la formation des élus municipaux d'un montant égal à 4 % du montant des indemnités des élus.

- **décide** selon les capacités budgétaires de prévoir chaque année l'enveloppe financière prévue à cet effet.

Approbation des budgets primitifs 2021 : Budget principal (Commune) et annexe (Illingen/Allemagne)

Les budgets primitifs pour 2021 proposés au vote du Conseil Municipal s'équilibrent en dépenses et en recettes aux sommes de :

Commune :
Fonctionnement : 3 330 561,58 €
Investissement : 2 435 981,54 €

Illingen/Allemagne :
Fonctionnement : 292 653,32 €
Investissement : 64 000 €

Le Conseil Municipal :

- **décide** d'adopter les budgets primitifs 2021 tels que proposés ci-dessus.

Caisse d'Assurance Accidents Agricoles : cotisations foncières 2021

Le Conseil Municipal :

- **décide** d'affecter en 2021, mille cinq cents euros du produit de la location de la chasse au paiement de la cotisation foncière de la C.A.A.A..

Demande d'admission en non-valeur de produits irrécouvrables

Sur proposition de M. le Trésorier par courrier explicatif du 23 février 2021,

Le Conseil Municipal :

- **décide** de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes :

· n°88 de l'exercice 2016, pour la location de la salle polyvalente d'une somme de 306,74 €

· n°71 de l'exercice 2017, pour la location de la salle polyvalente d'un solde de 72,37 €

Personnel communal : Création de postes pour accroissement saisonnier d'activité

Le Conseil Municipal :

- **décide** d'autoriser le Maire à recruter, en fonction des besoins, des agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité pour une période de 6 mois maximum pendant une même période de 12 mois en application de l'article 3 – 2° de la loi n°84-53.

Personnel communal : Création de postes pour accroissement temporaire d'activité

Le Conseil Municipal :

- **décide** d'autoriser le Maire à recruter, en fonction des besoins, des agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement temporaire d'activité pour une période de 12 mois maximum pendant une même période de 18

mois en application de l'article 3 – 1° de la loi n°84-53 précitée.

Avis sur la demande d'autorisation environnementale formulée par l'EARL ŒUFS MODERY portant sur l'exploitation d'une installation classée pour la protection environnementale, à savoir un élevage de poules pondeuses plein air sur la commune de Lauterbourg

Le Conseil Municipal :

- **émet** un avis favorable à la demande d'autorisation environnementale formulée par l'EARL ŒUFS MODERY portant sur l'exploitation d'une installation classée pour la protection environnementale, à savoir un élevage de poules pondeuses plein air sur la commune de Lauterbourg.

Avis sur la demande d'enregistrement d'une installation classée pour la protection de l'environnement présentée par l'EARL SCHNEIDER FERME FAUST pour l'extension d'une installation de méthanisation de déchets non-dangereux située route d'Oberlauterbach, lieu-dit Zwiebelgarten à Wintzenbach

Le Conseil Municipal :

- **émet** un avis favorable à la demande d'enregistrement d'une installation classée pour la protection de l'environnement présentée par l'EARL SCHNEIDER FERME FAUST pour l'extension d'une installation de méthanisation de déchets non-dangereux située route d'Oberlauterbach, lieu-dit Zwiebelgarten à Wintzenbach.

Séance du 13 avril 2021

Nouvelle aire de Jeux au lotissement Frecht : Demande de subvention à la Collectivité Européenne d'Alsace

Le Conseil Municipal :

- **sollicite** une subvention auprès de la Collectivité Européenne d'Alsace au titre du Fonds de Solidarité Territoriale

Dépenses HT : 23 190 €

Recettes :

Subvention Collectivité Européenne d'Alsace : 13 914 €

Autofinancement : 9 276 €

Maison 26 route du Rhin : Proposition de démontage contre récupération des matériaux pour l'euro symbolique par M. Bruno BERGMANN, charpentier

Le Conseil Municipal :

- **accepte** la proposition de M. Bruno BERGMANN, charpentier, qui consiste à démonter la maison du 26 route du Rhin à Mothern contre la récupération de matériaux

- **décide** de réaliser cette cession à l'euro symbolique

Chasse communale :

a) **Demande de minoration du loyer de chasse du lot n°1 par M. Emmanuel NUSSBAUM, Président de l'Association de chasse du Mittelberg (association adjudicatrice)**

b) **Demande de minoration du loyer de chasse du lot n°2 par M. LESSER Christian (adjudicataire)**

Le Conseil Municipal :

- **décide** de ne pas donner de suite favorable aux demandes de minoration du loyer de la chasse communale formulées par les locataires des lots de chasse communal n°1 et 2

Communauté de Communes de la Plaine du Rhin : Opposition au transfert de la compétence « Plan Local d'Urbanisme »

Le Conseil Municipal :

- **s'oppose** au transfert de la compétence « Plan local d'urbanisme, de document d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale » à la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin

Communauté de Communes de la Plaine du Rhin : Travaux de voirie de la Rue de la Paix : Choix de la variante

En prévision de ses travaux, la Communauté de Communes souhaite connaître l'avis du Conseil Municipal quant au choix de la variante à retenir pour l'aménagement de la voirie parmi les deux proposées, à savoir :

- variante n°1 : aménagement de la voirie avec caniveaux latéraux
- variante n°2 : aménagement de la voirie avec caniveau central.

Compte tenu de l'étroitesse de la Rue de la Paix, Mme le Maire propose d'opter pour la variante n°2.

Le Conseil Municipal :

- **décide** de retenir la « variante n°2 – aménagement de la voirie avec caniveau central » pour les travaux de voirie de la Rue de la Paix à Mothern

Séance du 25 mai 2021

Projet nouvelle mairie : Déménagement temporaire de la mairie pendant la durée des travaux

Le Conseil Municipal :

- **décide** le transfert temporaire de la mairie à l'ancienne école maternelle 2 B rue du Chêne à Mothern pendant toute la durée des travaux du projet de la nouvelle mairie

- **décide** pendant la durée des travaux, le transfert des registres d'état civil à l'ancienne école maternelle, 2 B rue du Chêne à Mothern et la célébration des mariages à la salle polyvalente 51 route du Rhin à Mothern

- **autorise** la démolition de l'actuelle mairie dès l'été 2021

Communauté de Communes de la Plaine du Rhin : Prise de compétence

Le Conseil Municipal :

- **approuve** le transfert de la compétence « organisation des mobilités » à la Communauté de communes de la Plaine du Rhin

Demande d'échange de parcelles par M. et Mme STRASSER Jean-François

Le Conseil Municipal :

- **décide** l'échange de la parcelle cadastrée section 19 numéro 272 d'une contenance de 3,03 ares appartenant à la commune de Mothern contre la parcelle cadastrée section 19 numéro 108 d'une contenance de 4 ares appartenant à M. et Mme STRASSER Jean-François, 14 Rue du Moulin à Mothern

Ecole élémentaire « Les Bateliers » : demande de subvention pour un projet cycle équitation

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal du courrier en date du 20 mai 2021 de Mme LEHMANN et Mme RUSCIGNO, enseignantes, sollicitant une participation financière pour dix-huit élèves de la classe de CP afin de contribuer aux frais d'un cycle d'équitation sans nuitée au poney club de Niederroedern organisé les lundis 31 mai et 14, 21 et 28 juin 2021.

Le coût de cette semaine d'équitation est de 80€/enfant.

La coopérative scolaire prend en charge 20€ sur ce montant ; le coût restant à la charge des familles s'élève donc à 60€.

Le Conseil Municipal :

- **décide** d'octroyer une subvention s'élevant à 5 € par élève représentant une subvention globale de 90 € pour une semaine d'équitation à Niederroedern de la classe de CP de l'école élémentaire « Les Bateliers »

Séance du 14 juin 2021

Déplacement de la sirène d'alerte du toit de la mairie au toit de l'école maternelle

Le Conseil Municipal :

- **décide** le déplacement de la sirène d'alerte communale située sur le toit de la Mairie afin de la placer sur le toit de l'école maternelle, 21 rue de la Mairie à Mothern.

Avis sur les projets de mise à jour du Plan de gestion des risques d'inondation, des Schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux et des Programmes de mesures associés, des districts du Rhin et de la Meuse au titre du cycle 2022-2027

Le Conseil Municipal :

- **émet** un avis défavorable sur les projets de mise à jour du Plan de gestion des risques d'inondation, des Schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux et des Programmes de mesures associés, des districts du Rhin et de la Meuse au titre du cycle 2022-2027

- **demande** que soit pris en compte le rôle des digues et aménagements hydrauliques dans la protection contre les inondations non pas par rapport à leur éventuelle défaillance comme le prévoit le sous objectif 0.3.4 « Intégrer le risque de défaillance des ouvrages construits ou aménagés jouant un rôle de protection » du PGRI 2022-2027 – Bassin Rhin et Meuse mais par rapport à la protection qu'ils apportent au territoire

- **fait part** de son inquiétude concernant la gestion future des crues du Rhin et de l'entretien de ses digues dans le cadre du PGRI 2022/2027 et demande, en cas de transfert de cette compétence à la « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » (GEMAPI), actuellement gérée par le Syndicat Des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle, un transfert des expériences et des connaissances spécifiques du Rhin, avec l'appui de Voies Navigables de France.

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) de la Bande Rhénane Nord : rapport d'activité 2020

Le Conseil Municipal :

- prend acte de la présentation du rapport d'activités 2020 PETR de la Bande Rhénane Nord.

Travaux et réalisations

Corridor végétal à l'entrée du village

Cet hiver les membres du conseil municipal ont planté un corridor végétal à l'entrée du village en venant de Munchhausen. Ce sont 60 arbustes quatre saisons qui permettront d'apprécier à chaque saison une nouvelle palette de couleurs pour le plaisir des yeux. Des premières floraisons en fin d'hiver, à la chaleur des feuillages automnaux, la haie ne se réduit pas à un simple écran visuel, il présente un décor permanent. Ce couloir

coloré prend tout son sens dans le but de délimiter la route départementale avec les riverains.

C e p r o j e t a é t é subventionné à hauteur de 50 % par la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin.



Nettoyage du Kabach

Comme chaque année et souvent avant une période d'intempéries, au mois de juin, le ruisseau du Kabach a été nettoyé de la rue de la Vallée jusqu'à la Scierie Gerhard.



Calorifugeage

Des travaux de calorifugeage des réseaux hydrauliques de chauffage et eau chaude sanitaire ainsi que des travaux d'isolation des plafonds ont été effectués dans divers bâtiments communaux (école maternelle, atelier, salle polyvalente, presbytère, musée de la Wacht). Ces travaux ont été pris en charge par la prime CEE (Certificats d'Economie d'Energie) et ont pour but des économies d'énergie.



Nettoyage, désherbage

Début juin l'aire de jeux de la Neuwies a été nettoyée par les élus et autres volontaires : mauvaises herbes arrachées, taille des haies, nouveaux copeaux éparpillés.

Les massifs rue de la mairie ont également été nettoyés.



Nouvelle tondeuse

La commune a fait l'acquisition d'une nouvelle tondeuse frontale pour les services techniques.



Rue de la Paix

Des travaux d'assainissement, de renouvellement du réseau d'eau potable, de renouvellement de l'éclairage public et de mise en souterrain du réseau téléphonique ont démarré début mai. Ces travaux se termineront cet automne par la pose de l'enrobé.



Contrôles de vitesse

Plusieurs comptages routiers (quantité et vitesse) ont eu lieu en ce début d'année (sur une semaine).

Voici le bilan en résumé :

Rue des Fleurs : 198 passages et pas un seul véhicule n'a dépassé les 40km/h.

Rue du Moulin (vers rue du Stade) : 97 passages et pas un véhicule au-dessus de 30 km/h.

Rue du Fond : 603 passages et 4 passages au-dessus de 50km/h.

Rue du Kabach : 6552 passages soit quasi 1000 par jours ce qui montre un trafic important sur cette route. 3091 véhicules ont roulé à plus de 50km/h et même 2 véhicules ont dépassé les 100 km/h.

Une réflexion est en cours sur les mesures à prendre.



Marquage au sol

Afin d'identifier les places de stationnement plus facilement, des marquages au sol ont été réalisés à différents endroits du village. Des localisations identifiées comme étant potentiellement dangereuses ont également fait l'objet de marquage au sol pour la sécurité des petits et des grands.



Rafrâichissement des tunnels SNCF

Des bénévoles ont nettoyé, désherbé et repeint les 2 tunnels de la SNCF menant à Munchhausen Lieu-dit « Densch et Loh ».



Grotte de Lourdes

Des bénévoles et les agents du service technique se sont investis cet hiver et ce début de printemps pour rafraîchir ce lieu de prières et de recueils. Merci à eux pour l'entretien et le fleurissement de cet endroit à longueur de mois !



Projets

Démolition et reconstruction d'une nouvelle mairie

Suite à la consultation pour le recrutement d'un maître d'œuvre lancée en début d'année, le cabinet PM architectes de Strasbourg a été retenu. Les travaux de reconstruction devraient démarrer au 1^{er} semestre 2022 pour une livraison courant 2023.

Compte-tenu de la proximité immédiate des écoles et notamment la cour de l'école élémentaire les travaux de désamiantage et de démolition doivent être anticipés et avoir lieu pendant les vacances scolaires de l'été 2021 (durée environ 1 mois), ceci afin de préserver les enfants scolarisés non loin et permettre le démarrage de la reconstruction sans dépendre de ces travaux préalables.

Une première esquisse a été produite par l'architecte en charge du projet, celle-ci a fait l'objet de modifications afin de tenir compte des observations formulées par la commission urbanisme et par le service administratif. L'esquisse définitive sera prochainement présentée au conseil municipal pour approbation.

Pendant les travaux, ce qui change :

- le service administratif de la mairie a été transféré dans les locaux de l'ancienne école maternelle, 2B rue du Chêne à Mothern ce qui permet d'accueillir les administrés dans de bonnes conditions



- La salle du Conseil Municipal est déplacée à la salle polyvalente, 51 route du Rhin à Mothern, y seront aussi célébrés les mariages

- La sirène d'alerte communale permettant d'alerter la population rapidement en cas de danger grave et imminent, qui se situait sur le toit de la mairie a été transférée sur le toit de l'école maternelle, 21 rue de la Mairie

- Les archives de la mairie ont été déménagées de la mairie à la grande salle de l'ancienne école maternelle

- Le défibrillateur de la mairie a été déplacé sur la façade avant de l'école maternelle

- Pendant les travaux, la boîte aux lettres jaune de la poste sera enlevée mais pas déplacée. Les personnes sont invitées à déposer leur courrier au Proxi ou dans une des boites aux lettres se trouvant au 11 rue du chêne ou route du Rhin.



AIDE À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE.

OKTAVE,

la plateforme de la Région Grand Est, dédiée à la rénovation énergétique de l'habitat, s'associe au **Pôle d'Équilibre Territorial et Rural de la Bande Rhénane** pour proposer un service d'accompagnement de proximité aux 56 000 habitants des 36 communes de ce territoire

Rénover son habitation pour faire des économies d'énergie peut poser bien des questions :

- Par où commencer ?
- Quels travaux pour quelles économies d'énergie ?
- À quel artisan faire appel ?
- Quelles sont les aides disponibles ?
- Comment bénéficier du préfinancement des aides par OKTAVE ?
- Comment trouver les solutions de financement des travaux ?



Autant de questions auxquelles les Conseillers Rénovation de la SEM OKTAVE répondent.

Avec ce partenariat sur le territoire de la Bande Rhénane, OKTAVE propose aux propriétaires occupants et aux propriétaires bailleurs des logements situés sur les 36 communes de ce territoire, à compter du 1^{er} Juin 2021, un accès de proximité aux moyens techniques et financiers, développés spécifiquement pour faciliter les projets de rénovation énergétique performants :

Renseignement sur : www.oktave.fr ou au 0805 383 483
Conseils, visite initiale et audit énergétique gratuits

Les permanences du conseiller rénovation sur le PETR de la Bande Rhénane

➤ Lundi matin & mardi matin 9h / 12h
Communauté de Communes du Pays Rhénan

32 Rue du Général de Gaulle
67410 Drusenheim

➤ Jeudi matin & vendredi matin 9h / 12h
Communauté de Communes de la Plaine du Rhin

3 Rue Principale
67930 Beinheim

➤ Mercredi matin de 9h / 13h, Visite à domicile, sur RDV

Coordonnées du conseiller rénovation de la Bande Rhénane



Gwennaél COHERGNE

06.46.14.70.30
Inforeno67@oktave.fr

Demande de RDV sur : www.oktave.fr rubrique contact
ou au 0 805 383 483 (appel gratuit)

À propos de OKTAVE : le service régional de rénovation performante de l'habitat

OKTAVE est un service initié par la Région Grand Est et l'ADEME.

Sa vocation est d'accompagner les propriétaires dans leur projet de rénovation énergétique.

Il constitue un guichet unique permettant de bénéficier de l'accompagnement personnalisé d'un conseiller en rénovation qui suit le projet dans son ensemble pour une rénovation performante, réussie et profitable, mais aussi d'un accompagnement dans le montage des dossiers financiers (Préfinancement des aides, valorisation des Certificats d'Économie d'Énergie, Accès facilité à l'Eco PTZ et au Prêt Travaux...)

Nettoyage de printemps

Le 20 mars, jour du printemps, c'est sous un beau soleil qu'une cinquantaine de participants avaient répondu à l'appel de la commission environnement en partenariat avec les Sapeurs-Pompiers de Mothern, pour le traditionnel « Ochterputz ».

Répartis en plusieurs petits groupes masqués et équipés de gants et sacs plastiques, les bénévoles ont « toiletté » les rues du village, les abords du Kabach et les alentours du banc communal.

À une époque où l'accent est mis sur la réduction des déchets et sur la nécessité de prendre des mesures pour réduire la pollution de la planète, les participants ont été surpris du nombre de déchets encore jetés dans la nature, notamment beaucoup trop de masques.

À l'issue du ramassage, bretzels et chocolats ont été distribués aux participants en guise de remerciement.

Un grand merci aux personnes présentes et espérons plus de civisme des citoyens pour conserver ces espaces propres et agréables pour tous.



Cérémonie du 8 mai



Le maire, les adjoints, deux membres des anciens combattants, Alfred Heideier et Léon Koebel, ainsi que l'adjudant-chef des pompiers, Jonathan Hochmuth, étaient présents.

Un dépôt de gerbe a été effectué aux monuments aux morts, Place de la Wacht et à l'Eglise.



Au fil des saisons...



Mettez en valeur notre village en apportant votre regard au travers de vos photographies : vues originales, insolites, inédites, angles surprenants, images artistiques... poétiques, audacieuses ou décalées...

Nous souhaitons récolter vos clichés pour les partager ou les publier sur notre page Facebook et dans notre bulletin municipal.

Vous avez carte blanche, alors laissez libre cours à votre imagination et utilisez votre créativité ! Faites nous parvenir vos belles photos via la page Facebook de la commune/messenger ou sur l'adresse mail : adjoints@mothern.fr

Fleurissement

Cette année la plantation des fleurs s'est faite en équipe.

Plusieurs élus, les membres de la commission fleurissement et des bénévoles ont consacré une partie de la journée du jeudi de l'Ascension et le vendredi aux plantations.

Une quinzaine d'espèces de fleurs : géraniums, surfinias, bidens, mufliers, cosmos, némésia, gaillardes... mais également des légumes ont rejoint les jardinières, bacs et massifs.

Le tout était préparé en amont par le service technique, merci à eux pour le travail fourni tout au long de l'année, notamment l'entretien et l'arrosage de ces milliers de plants.

La décoration du rond point de l'entrée a été revue avec la plantation de vignes et l'installation d'un couple d'alsacien et de cigognes.

Malgré les caprices de la météo, les jardiniers en herbe n'étaient pas découragés, le tout s'est déroulé dans la convivialité.

Le fleurissement de la commune contribue à l'embellissement du cadre de vie.

Nul besoin d'être un jardinier confirmé : quelques semis, graines ou plantes, un minimum d'outils suffisent parfois à créer une explosion de couleurs.



Permanences commandes arbres fruitiers

Cette année encore la campagne de commandes groupées pour les arbres fruitiers sera reconduite au sein du village.

Petit changement : la subvention accordée par la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin de l'ordre de 2/3 ne sera applicable que pour un maximum de 5 arbres.

Permanences pour passation de commande au Musée de la Wacht.

Samedi 11 septembre 2021 de 10h00 à 12h00 et lundi 20 septembre de 19h00 à 20h00.



19

Club de bricolage recherche bénévoles



Vous aimez bricoler et êtes prêts à investir un peu de temps pour la commune ? Que diriez vous de rejoindre le club de bricolage ? Pas de créneaux fixe, des rencontres selon besoin et envie, scier, confectionner, peindre, décorer, ... il y en aura pour tous les goûts et niveaux. Le but est de se retrouver dans la bonne humeur pour concevoir des décorations pour le village.

Inscrivez vous en mairie en laissant vos coordonnées : adresse e-mail et numéro de téléphone.

Boîte à idées

Soucieux d'être à votre écoute, une boîte à idées est à votre disposition à l'extérieur de l'office du tourisme. Vous pouvez écrire vos remarques, suggestions ou idées pouvant faire avancer la commune de Mothern. Tous les messages feront l'objet d'une étude.

Pour les élus, l'objectif est de recueillir l'expression de tous les habitants. « Elle doit être le reflet des préoccupations des uns et des autres et permettre une participation active de chacun à la vie communale ». A vos idées !



Le carnet

Ils nous ont rejoints...

Laura SCHOBER

Le 21 décembre 2020
Fille de Christopher SCHOBER
et de Julie LEULIET

Lina BASCH

Le 26 décembre 2020
Fille de Martial BASCH
et de Claire MOTZ

Yacob TREGER

Le 19 février 2021
Fils de Joseph TREGER
et de Jennifer SCHERDTEL

Chloé DEVAURE

Le 1er mars 2021
Fille de Cyril DEVAURE
et de Sophie SCHMITT

Jules et Léon KLEIN

Le 29 mars 2021
Fils de Sébastien KLEIN
et de Marie-Andrée MEYER

Perrine MULLER

Le 9 avril 2021
Fille de Pierre-Martin MULLER
et de Marie-Claude JOOS

Auguste PAUTLER

Le 17 avril 2021
Fils de Vivien PAUTLER
et de Anne OLIVEIRA

Iris HOCHMUTH

Le 18 avril 2021
Fille de Jonathan HOCHMUTH
et de Laura WAHL

Darko-Markus BERARIU

Le 21 avril 2021
Fils de Dorian-Andrei BERARIU
et de Oana-Elena DORCA

Thibaut HEYRICH

Le 1er mai 2021
Fils de Grégory HEYRICH
et de Caroline HEINTZ

Léa URLACHER

Le 19 mai 2021
Fille de Jordane URLACHER
et de Mélanie BLATT



*Tous nos vœux de bonheur
aux heureux parents*

Ils se sont unis...

Sandrine SCHERRER et Joseph SCHMITT

Le 18 avril 2021

Christiane HOFFMANN et Thierry MOLIQUE

Le 18 avril 2021

Marine LELIEVRE et Julien GAERTNER

Le 15 mai 2021

Sandy PETRAZOLLER et Christophe SCHOTT

Le 12 juin 2021



Toutes nos félicitations aux époux

Ils nous ont quittés...

Raymond SCHMITT

Le 25 janvier 2021 à Mothern

Hortense WEISSENBURGER née SCHWARTZ

Le 2 mars 2021 à Mothern

Anne HEMBERGER née HAGER

Le 23 mars 2021 à Haguenau

Antoine HAGER

Le 16 avril 2021 à Haguenau

Georgette KNAUB née BENDER

Le 12 mai 2021 à Lauterbourg

Emile HEMBERGER

Le 21 mai 2021 à Mothern

Daniel ILLIG

Le 22 mai 2021 à Wissembourg

Madeleine KOLHEB née SENGER

Le 1er juin 2021 à Mothern



Nos plus sincères condoléances aux familles en deuil

Anniversaires 3ème trimestre 2021

101 ans	le 05 septembre	RUCK née MEYER Joséphine
94 ans	le 03 juillet	WEISSENBURGER née FRITZ Emma
93 ans	le 04 septembre	MEYER née SCHMALTZ Lucie
92 ans	le 09 juillet	JOERGER Auguste
92 ans	le 22 juillet	MEYER née HEINTZELMANN Madeleine
91 ans	le 21 août	RUCK Edmond
91 ans	le 22 août	HOCHMUTH née WEISS Marguerite
89 ans	le 06 juillet	HEINTZELMANN née FRITZ Léonie
88 ans	le 30 juillet	GIULIATO née HEINTZELMANN Berthe
87 ans	le 10 septembre	BENDER Albert
87 ans	le 19 septembre	KNAUB née FRITZ Anne
86 ans	le 15 juillet	WEISSENBURGER née SCHREINER Emma
85 ans	le 26 juillet	SCHILLING née ZINCK Marie Joséphine Antoinette
85 ans	le 22 août	KOLHEB née HEINTZELMANN Hélène
85 ans	le 27 septembre	SCHALLER André
84 ans	le 06 juillet	IMBERY Roger
84 ans	le 09 juillet	VOGEL née SCHEURER Madeleine
84 ans	le 13 août	GERHARD née MEYER Marie-Hélène
84 ans	le 21 août	HEMBERGER Charles
84 ans	le 07 septembre	KNOERR Xavier
83 ans	le 01 juillet	SCHMITT Alphonse
83 ans	le 07 juillet	SCHMITT née SCHAUINGER Marie
82 ans	le 22 juillet	KOEBEL née SENGEL Madeleine
82 ans	le 22 juillet	ZIMMERMANN née MEYER Marguerite
82 ans	le 09 août	KOEBEL Léon
82 ans	le 02 septembre	WEISS Raymond
81 ans	le 02 septembre	STRASSER François
80 ans	le 08 juillet	SCHEHR Aloyse
80 ans	le 08 juillet	SCHEHR Alphonse
80 ans	le 26 juillet	BENDER Benoît
80 ans	le 06 août	MEYER née HEINTZELMANN Anne
80 ans	le 23 août	MULLER née WEISS Elisabeth
80 ans	le 02 septembre	HEIDEIER Alfred
80 ans	le 06 septembre	FETTIG Alphonse
80 ans	le 13 septembre	RUCK née BALL Adèle



Anniversaires 4ème trimestre 2021



Tous nos vœux

de bonne santé à nos aînés

94 ans	le 23 octobre	WEISS Joseph
91 ans	le 22 octobre	SCHEHR née BUHLER Georgette
91 ans	le 19 novembre	MEYER née HAGER Marie
90 ans	le 24 novembre	SCHALLER née SEITHER Elise
90 ans	le 23 décembre	MEYER Eugène
88 ans	le 27 novembre	ULM née HOCHMUTH Sophie
87 ans	le 18 novembre	FETTIG née MEYER Elise
87 ans	le 10 décembre	SCHMALTZ née WAHL Léonie
86 ans	le 03 octobre	ENGLENDER Roger
86 ans	le 04 novembre	BOCK Charles
86 ans	le 06 novembre	SCHREINER née MOOSMANN Alma
86 ans	le 29 décembre	ZALEWSKI née POTSCHKA Ernestine
85 ans	le 24 octobre	FRITZ Antoine
85 ans	le 25 octobre	BAUMANN Théodore
85 ans	le 28 octobre	SCHMITT née HOLTZER Marguerite
85 ans	le 30 novembre	WEISSENBURGER née BORD Louise
84 ans	le 01 novembre	JOERGER née MEYER Rose Marie
84 ans	le 08 décembre	BORD Robert
83 ans	le 04 octobre	IMBERY François
83 ans	le 21 novembre	DECK Lucien
83 ans	le 13 décembre	SCHMITT née ZIMMERMANN Louise
81 ans	le 09 octobre	BORD née ARNOLD Rose
80 ans	le 03 décembre	SCHEURER Michel
80 ans	le 08 décembre	WEISSENBURGER née MOLIQUE Marie Thérèse
80 ans	le 20 décembre	SCHALLER Alfred

La forêt communale de Mothern



La situation de la forêt

La forêt de Mothern est située entre Munchhausen au Sud et Lauterbourg au Nord. La surface totale de la forêt est de 155,70 hectares où 0.7 hectare correspond à la surface d'un terrain de foot.

La forêt est divisée en deux parties : la partie rhénane et l'autre, les collines du loess. Dans la partie rhénane nous trouvons les parcelles 1 à 9 et la 11 alors que dans les collines du Loess il n'y a que la parcelle 10 au niveau du motocross. Une parcelle forestière est une délimitation géographique pour faciliter la gestion de la forêt. La différence de niveau ou de l'altitude est très faible car le minimum est de 109 mètres et le maximum de 146 mètres. Cela s'explique car nous sommes dans la plaine du Rhin.

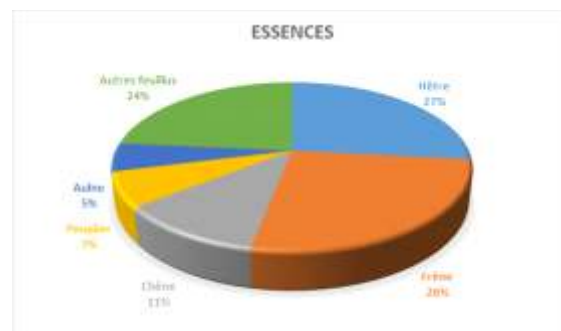
Comme indiqué dans la partie topographique dites « rhénane » la forêt de Mothern a été en partie façonnée par le Rhin et son évolution jusqu'à sa canalisation. Nous trouvons aussi le Kabach, cours d'eau traversant en partie Mothern mais aussi les nombreuses remontées de nappes et bras d'eau toujours présents en forêt.

Cette topographie et cette hydrographie sont synonymes de sols riches mais fragiles pour la forêt. Un sol fragile va mettre du temps à reprendre sa forme initiale s'il est détérioré. L'addition de précipitations importantes avec ce type de sol est complexe pour la gestion forestière. Malgré cela, on peut voir la richesse de la forêt par la diversité des essences présentes et la couverture végétale en forêt.

Les essences présentes

Comme indiqué plus haut, la forêt de Mothern est humide et donc riche en diversité ! Sur la surface totale il n'y a que 136.8 hectares qui sont boisées et essentiellement par des feuillus, c'est-à-dire qu'ils perdent leurs feuilles en hiver : hêtre, chêne, frêne.

En plus de ces essences on retrouve le peuplier, l'aulne, les différents érables, le charme, le noisetier, le saule et le tilleul mais de manière beaucoup moins présente.



En forêt de Mothern, l'objectif est de garder cette diversité d'essences mais aussi d'augmenter la surface de chêne présente car plus intéressante à long terme par sa longévité et avec un intérêt plus marqué pour l'industrie du bois.

Les ennemis des arbres

Les ennemis des arbres sont nombreux comme les différents insectes ou champignons mais aussi le réchauffement climatique. Sur les essences principales en forêt de Mothern, vu plus haut, le hêtre et le frêne souffrent en ce moment même de certains de ces ennemis.

Le réchauffement climatique est le plus universel car il va affaiblir toutes les essences d'une manière ou d'une autre en modifiant le milieu dans lequel elles vivent. Dans la forêt de Mothern, le plus visible est le hêtre qui dépérit suite à un manque d'eau mais surtout un coup de chaud.

Quant au frêne, un autre ennemi lui cause des problèmes : la chalarose. Ce champignon venu d'Asie il y a une dizaine d'années est la cause de la perte de 95 % des frênes sur le territoire. Sa particularité est d'atteindre l'arbre par les feuilles mais aussi par le collet (pied de l'arbre). De ces extrémités il va décomposer le bois ainsi que les feuilles.

La gestion forestière et les travaux

La gestion forestière est basée sur trois principes : fournir du bois pour les sociétés, préserver l'environnement et accueillir le public de manière pérenne.

Pour cela, le meilleur outil est le martelage qui consiste à sélectionner les arbres à récolter pour plusieurs raisons : enlever un arbre dangereux pour le public, récolter un arbre mûr pour alimenter l'industrie du bois, récolter une petite tige pour aider son prochain à grandir ou apporter la lumière au sol pour les jeunes pousses.

La suite logique du martelage est la coupe du bois et le débardage (action de sortir les arbres de la forêt) des arbres désignés.

Les différents travaux que l'on va retrouver en forêt de Mothern sont principalement des opérations dans le but d'assurer le retour des jeunes arbres. La forêt de Mothern étant très dynamique grâce à son eau et ses sols riches les jeunes hêtres sont très présents à l'ombre. Le but va être de favoriser les plus beaux individus dès le plus jeune âge pour assurer une belle forêt. On va effectuer un nettoyage, on va choisir une belle tige et enlever les autres tiges qui gênent son développement. C'est une opération à réitérer dans le temps car la végétation va reprendre ses droits rapidement. Le nettoyage va permettre de travailler toutes les essences et de pouvoir doser la diversité sur une parcelle suivant les possibilités. C'est la manière de travailler la régénération de la forêt de manière naturelle, avec les tiges présentes sans intervention de l'homme.



Suite à la quasi disparition du frêne en forêt de Mothern, on se retrouve avec des surfaces sans arbres et sans jeunes tiges. Pour combler ce manque et assurer la pérennité de la forêt, on va donc effectuer une régénération artificielle. Le principe est sur la surface dénuée de tiges d'apporter les jeunes plants issus de pépinières. On va travailler le sol pour favoriser la reprise des plants puis on protège les jeunes pousses du gibier comme le chevreuil qui va manger le bourgeon terminal ou le sanglier qui retourne la terre pour se nourrir. A partir du moment où les jeunes plants sont repartis on va intervenir

chaque année pour enlever la végétation qui les dérange et qui leur prive des minéraux et de l'eau du sol. On va continuer cette opération jusqu'à ce qu'ils soient plus haut que leurs concurrents.

La biodiversité et l'avenir de la forêt

La forêt de Mothern est unique dans le paysage local par sa formation liée au Rhin et par ses hêtres mais aussi par l'immense biodiversité qui s'y trouve. L'eau étant l'élément le plus riche en vie et les nombreux bras d'eau, cours d'eau et remontées de nappes en sont le berceau dans cette forêt. On retrouve des roselières typiques avec ses saules têtards vestiges d'une tradition lointaine encore en forêt.

La gestion forestière renforce et maintient cette biodiversité en laissant des arbres morts debout ou au sol comme habitat pour toutes les formes de vie : batraciens, chauves-souris, insectes et oiseaux. Garder le lierre sur les arbres ou laisser les branches au sol sont aussi des gestes en faveur de la biodiversité et de la pérennité de la forêt.

La commune de Mothern a de la chance d'avoir un tel poumon vert si près de ses habitants. Les bouleversements que la forêt va subir suite au changement climatique ne vont pas s'arrêter si tôt et c'est pourquoi il faut continuer à gérer.



Kévin Le Maire, Office National des Forêts

Déchetteries



Horaires d'été :

du 1er avril au 30 septembre :
du mardi au samedi
de 9h à 11h45 et de 14h à 17h15

Lauterbourg : 03 88 94 83 80

Horaires d'hiver :

Du 1er octobre au 31 mars
du mardi au samedi
de 9h à 11h45 et de 13h30 à 16h45

Wintzenbach : 03 88 86 55 51

Report de collecte

Voici le calendrier des reports de collecte des ordures ménagères du 2ème semestre 2021.

Le SMICTOM rappelle la nécessité de sortir les bacs **la veille** de la collecte.



Mercredi 14 juillet - Fête Nationale :	la collecte du vendredi 16 juillet est reportée au samedi 17 juillet
Lundi 1er novembre - Toussaint :	la collecte du vendredi 5 novembre est reportée au samedi 6 novembre
Jeudi 11 novembre - Armistice 1918 :	la collecte du vendredi 12 novembre est reportée au samedi 13 novembre

Les bouchons de l'espoir

Chaque 1^{er} samedi du mois, une quinzaine de bénévoles se retrouvent au hall – route du Rhin – pour trier les bouchons. Toujours fidèles au poste et de bonne humeur, ils accueillent les personnes qui rapportent leur bouchons en plastique et en liège. Merci à tous les donateurs qui aident à préserver la planète en triant leurs déchets et surtout un grand MERCI à ceux qui subviennent aux besoins des personnes malades, fragiles ou handicapées.

Grâce à vos dons, l'association, en vendant les bouchons, récolte de l'argent, qu'elle reverse aux personnes nécessiteuses. « Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ».

Les dates des permanences sont affichées devant le hall.
Contact : Corine Gerber (responsable de secteur) – 06 63 87 57 88.



24

A retrouver cet été...

L'office de Tourisme du Pays de Seltz-Lauterbourg vous propose de découvrir le village de façon ludique.

Un carnet de route, des fiches sous forme de jeux de pistes adaptées aux enfants à partir de 4 ans (3 tranches d'âges). Suivez les indices de l'inspecteur Rando, résolvez les énigmes grâce aux indices qui sont à trouver sur des éléments du patrimoine et partez à la découverte de Mothern. Les enfants deviendront de vrais explorateurs ! A faire librement en famille !

Fascicule à retirer gratuitement à l'office de Tourisme de Mothern ou à télécharger sur le site de la commune www.commune-mothern.eu (onglet : office du tourisme)



Balades ludiques en Alsace

Mothern

Visiter, se balader, s'amuser, jouer !

Tous les circuits sur tourisme-alsace.com/jeux

Partout en France !

RANDOLANDER

Retrouvez plus de jeux en Alsace sur l'application mobile Sur la Piste des Trésors d'Alsace...

Vie associative

FESTIFOOT 2021

Du 28 Juillet au 1er Août 2021

Restaurations les 5 Soirées -
Samedi soir Poulet Frites Salade sur réservation
et Dimanche midi Couscous sur réservation
 au 06 79 97 47 07

Mercredi 28 Juillet 2021
19H00 SV LINX – SR COLMAR

Jeudi 29 Juillet 2021
19H00 US OBERLAUTERBACH
FC SCHIRHHEIN

Vendredi 30 Juillet 2021
17H30 FC STEINSELTZ
US SCHLEITHAL

19H00 US OBERLAUTERBACH 2
FC SELTZ

Samedi 31 Juillet 2021
Samedi soir Poulet Frites Salade sur réservation
16H00 FC MOTHERN - FV IFFEZHEIM

19H00 FC SOULTZ/S/FORET
FC NIEDERLAUTERBACH

Dimanche 1er Août 2021
10H00 FC MOTHERN 2 – ASSE SALMBACH
Dimanche midi Couscous sur réservation
14h00 Rencontre Féminine ou Jeunes
19H00 FR HAGUENAU
FC PROGRES NIEDERKORN

FORUM des associations

Le forum des associations est le rendez-vous à ne pas manquer pour bien préparer la rentrée scolaire et les loisirs des enfants, mais aussi des plus grands.

Il se déroulera le samedi 4 septembre 2021 à la salle polyvalente de Mothern de 10h00 à 17h00 heures.

Cette journée permettra de découvrir les activités proposées tout au long de l'année ainsi que leur diversité. Que vous soyez intéressés par le sport, la culture, les loisirs, la solidarité, la musique, le bénévolat ...vous y trouverez votre bonheur !

L'ensemble des bénévoles et des dirigeants associatifs auront plaisir à vous accueillir et à vous apporter tous les renseignements utiles.

Club de Gymnastique de Mothern

Gymnastique douce

50€ Le mercredi
19h - 20h
Rentrée mercredi 8 septembre 2021

Aérobic

50€ Le jeudi
19h - 20h
Rentrée jeudi 9 septembre 2021

ZumbaKids

95€ Le mercredi (selon inscriptions - dès 7 ans)
16h30 - 17h30
17h35 - 18h35
Rentrée mercredi 8 septembre 2021

IMPÉRATIF cause COVID-19:
 Masque
 Gel hydroalcoolique
 Tapis de gym (ou serviette)
 Respect du protocole

Contacts:
 Angélique Muller 03 88 80 81 47
 Sylvie Mazerand 03 88 94 33 39
 Myriam Masrour 06 69 22 03 76
 (Zumba Kids)

Venez nombreux !
Le Comité



La situation sanitaire a contraint le Conseil de Fabrique et la Chorale de Mothern d'annuler pour la deuxième année consécutive le repas paroissial dans la cour du presbytère. Ce moment de convivialité n'ayant pas pu se tenir en sa forme habituelle, il a été proposé un repas à emporter le 6 juin dernier. Cette nouvelle formule a connu un grand succès, supérieur aux prévisions les plus optimistes : au total, 527 repas ont pu être délivrés.

Le Conseil de fabrique et la Chorale de Mothern saluent cet élan de générosité et de solidarité.



Aéromodélisme, initiation au pilotage

Ca y est ! Nous retrouvons la liberté de nous retrouver.

Pour reprendre la main, le club d'aéromodélisme propose des séances d'initiation au pilotage de modèles réduits tous les dimanches du mois de juillet entre 14 heure et 18 heure.

Ceci concerne tous ceux (hommes, femmes, enfants à partir de 8 ans) qui y pensent, sans avoir eu le courage de se lancer.

Le matériel nécessaire est mis à disposition par le club. Vous venez les mains dans les poches et le sourire aux lèvres, nos moniteurs s'occupent du reste.

La séance, qui dure au maximum 1/2 heure, est gratuite, une réservation n'est pas nécessaire. Et, si vous vous sentez pousser des ailes, nous pourrions discuter des conditions pour adhérer au club.

Nous vous donnons rendez-vous au terrain d'aéromodélisme que vous trouverez en empruntant le chemin communal en face de la salle polyvalente de Mothern.

6^e EDITION
LE TENNIS CLUB DE MOTHERN
 ORGANISE SON
TOURNOI DE TENNIS
 EN DOUBLE HOMME / FEMME / MIXTE
3€
 CONSTITUTION DE POULES DE 3 OU 4
 MATCH AU MEILLEUR DES 7 JEUX
 Inscription : tcmothern@gmail.com
 ou au 06 13 57 00 99
 Clôture des inscriptions le 03/08
APÉRITIF* A PARTIR DE 11h
GRILLADES/FRITES
A PARTIR DE 12h
TARTES FLAMBEES - PIZZAS
A PARTIR DE 17h

SAMEDI 7 AOÛT 2021

LE TENNIS CLUB DE MOTHERN
 ORGANISE SES
PORTES OUVERTES
DE 10H A 16H
DIMANCHE 05 SEPTEMBRE 2021
ATELIER DECOUVERTE
GRILLADE FRITES A MIDI

Amicale Cynophile de Mothern

Notre club canin vous accueille dans un cadre naturel et chaleureux tout au long de l'année pour vous proposer des services d'encadrement et de suivi à l'éducation de votre animal de compagnie. Des éducateurs canins et entraîneurs de hauts niveaux sont là pour vous permettre de vivre en harmonie avec votre chien ou vos chiens toutes races confondues.

Dès son plus jeune âge, nous vous sensibilisons à l'éducation canine grâce à notre parc à chiot clôturé et doté d'accessoires de jeux.

Selon vos envies ou besoins, nous vous proposerons un programme complet, comprenant l'éducation, l'obéissance, le pistage ainsi que d'autres disciplines liées au sport canin de haut niveau pour les professionnels et amateurs.

Pour une bonne entente et vie commune avec votre animal de compagnie, nous serions très heureux de vous accueillir au sein de notre association alors n'hésitez pas à venir nous rencontrer pour vous donner la possibilité de développer vos connaissances canines, d'avance nous vous en remercions.

De plus, notre club propose la vente de croquettes de différentes marques, nous vous exposerons cela lors du forum des associations mais n'hésitez pas, d'ores et déjà, à vous renseigner au club.



S'rezept

De Gwetschekuche

De Kuche wu ma zu àlle G'lejehöite serviere kànn, isch de Gwetschekuche. D'Gwetsche warre z'erschd gederrt, däss se hältboar sin. Wenn ma de Kuche mache will, min se eingwoicht werre, un dann duarchgedregt. D'Vaziehrung ward de G'lejehoit àngepàsst (Kaawe, Hochzeit, Tauf, Kummün, Gebuartsdag, etc.) Làssen Eich ebs eifàlle, un dann schmecke!

Préparation de la pâte

Ingrédients :

280 gr farine
1 œuf
60 gr beurre
100 gr sucre
1 sachet sucre vanillé
½ sachet levure chimique
1 cuillère à soupe de lait



Faire blanchir le sucre, sucre vanillé et l'œuf, rajouter ensuite le beurre ramolli, la levure et la farine.
Laisser reposer la pâte 1h au frais.

Préparation de la garniture

Ingrédients :

300 gr de pruneaux
50gr sucre
cannelle
'eau de vie de prune

Recouvrir les 300 gr de pruneaux d'eau et faire cuire pendant environ 30mn
Mixer ou passer au moulin à légumes
Rajouter 50gr sucre (+/- selon votre goût) cannelle et un peu d'eau de vie de prune



Ensuite, abaisser la pâte dans un moule à tarte, mettre la garniture et décorer avec des bandelettes de pâte ou autres motifs
Battre un œuf et badigeonner la pâte.

Préchauffer le four à 160 °et faire cuire environ 30mn.

Bonne dégustation.